

MASTER 1 DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU NUMÉRIQUE

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

MENTION	Droit propriété intellectuelle et droit numérique (Université Paris-Saclay)
DISCIPLINE(S)	Droit Privé
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

La mention de Master Droit de la propriété intellectuelle et la mention de Master Droit du numérique de l'Université Paris-Saclay présentent une offre de formation inédite en France en permettant aux étudiants de se former, dès le master 1, à maîtriser les nouveaux défis auxquels le droit fait face dans une société de l'information et de l'innovation. Le master a pour objet de développer chez un juriste rompu aux outils communs du

droit une aptitude à les adapter à un environnement international par nature, largement tributaire des évolutions de la technique et des usages sociaux qui en sont faits. Grâce à une approche décloisonnée des compétences, le master Droit de la propriété intellectuelle et le master Droit du numérique permettent d'apporter aux étudiants une formation de base aux techniques de l'informatique et de conjuguer à l'expertise juridique avec une approche économique et sociologique des questions traitées.

Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Secrétariat pédagogique :

Sandrine HENAUT

sandrine.henaut@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 52 95

Bureau : 219

Conditions d'admission

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement déposer sa candidature en ligne.

Rendez-vous sur la page d'information sur les candidatures M1 Paris Saclay ou directement sur MonMaster.gouv.fr.

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contacts réservés à la reprise d'études

Françoise JENSSONNIE - 01 39 25 53 29

Louise LARCHET - 01 39 25 53 35 (lundi matin, mardi et mercredi)

dsp.dfcre@uvsq.fr

Inscription

Période de candidature : 15/05/2021 - 15/06/2021

Contenu de la formation

DÉZOOMER	100 %100 %	ZOOMER
PAGE PRÉCÉDENTE	Page courante / 1	PAGE SUIVANTE

Télécharger

Responsables pédagogiques

» MME ANAIS SZKOPINSKI

» MME MELANIE CLEMENT-FONTAINE